



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ANCIENNE ECOLE DE CHIMIE À LAUSANNE

Le Conseil d'Etat propose une rénovation douce du bâtiment pour y installer l'Ecole supérieure de la santé

Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil un crédit pour la rénovation douce de l'ancienne Ecole de chimie, située à la place du Château, en vue d'y installer l'Ecole supérieure de la santé à la rentrée 2006. Cette solution permet de répondre à deux exigences devenues urgentes en 2004 : une forte demande en formation de laborantin(e)s et la nécessité d'assainir l'intérieur de ce bâtiment vétuste. La demande de crédit sera soumise au Parlement en mars 2005.

Un premier projet de réhabilitation de l'Ecole de chimie prévoyant d'y loger le collège gouvernemental avait été évalué à 21 millions de francs (pour le bâtiment principal et deux annexes). En avril 2004, dans le cadre des mesures d'assainissement des finances, le Conseil d'Etat décidait de réduire le montant de l'investissement prévu à 6 millions. En juin, il renonçait à y installer le siège du gouvernement et optait pour une rénovation douce du bâtiment principal, sans transformation importante des volumes, pour répondre aux besoins en locaux d'enseignement. Ces travaux étaient prévus dans un bref délai au vu de l'état de vétusté de l'intérieur du bâtiment et des installations techniques (réseau électrique, chauffage, protection contre l'incendie, etc.).

Le Conseil d'Etat a décidé de loger dans l'ancienne Ecole de chimie l'Ecole supérieure de la santé qui est aujourd'hui dispersée sur quatre sites et qui doit faire face à une augmentation de sa capacité d'accueil pour répondre aux besoins nouveaux de l'économie vaudoise. En effet, faute de locaux disponibles, l'offre n'a pas encore pu suivre la demande; ainsi, l'Ecole a dû refuser l'admission d'une quarantaine de candidates en août 2004.

D'un montant de 6 millions de francs, les travaux consistent à mettre aux normes les

installations techniques et à aménager les locaux pour l'enseignement. Le toit et les façades ne seront pas rénovés, mis à part le remplacement de certaines fenêtres. A ces 6 millions s'ajoutent 800'000 francs pour le mobilier et les équipements d'exploitation.

Les utilisateurs actuels du bâtiment, bénéficiaires de contrats de prêt à usage, ont été informés qu'ils devront libérer les locaux en août. Des demandes sont en cours pour retrouver des locaux à certains d'entre eux afin qu'ils puissent poursuivre leurs activités culturelles.

La demande de crédit sera soumise au Grand Conseil en mars 2005. Selon le SJIC, le projet est conforme à l'article 163, al.2 Cst-VD : les charges de réfection et l'investissement nécessaire pour répondre aux besoins de formation sont des dépenses liées et les charges financières sont couvertes en partie par la suppression des loyers. Les travaux sont prévus d'août 2005 à août 2006, les locaux devant être disponibles pour la rentrée 2006.

DINF : M. François Marthaler, chef du département, tél. 021 316 70 01 et M. François-Joseph Z'Graggen, architecte au Service des bâtiments, monuments et archéologie, tél. 021 316 73 15

DFJ : Mme Anne-Catherine Lyon, cheffe du département, tél. 021 316 30 01 et M. Alain Garnier, directeur général adjoint de l'enseignement post-obligatoire, tél. 021 316 63 20

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 janvier 2005

EMPD Ecole chimie